

République Française



Département de l'Aube
Commune de Torvilliers

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06/03/2021 A 10 H 00

Présents : MM. GANTELET Bruno, VINSON Laurent, SOT Daniel, WOLFF Nathalie, VERNIZZI Marina, MAILLIER Anne, HUGOT Alain, WARLAUMONT Christelle, GIRARDIN Heidi, GUBLIN Jacky, TARRIDE Norbert et MALNUI Régine formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- procuration : 02
- absents : 01
- ayant pris part au vote : 14

Pouvoirs : Isabelle KHIEN donne pouvoir à Christelle WARLAUMONT, Elodie MESLIER donne pouvoir à Anne MAILLIER.

Date de la Convocation :

24/02/2021

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture

Le

Secrétaire de séance élu : Madame Anne MAILLIER

Affichage municipal le :

Le :

Absents excusé(e)s : Monsieur Philippe CASTANIER

Les membres du Conseil Municipal de Torvilliers se sont réunis, régulièrement convoqués par mail du 02/2021, dans la salle des Fêtes de Torvilliers, sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire.

Ordre du jour du Conseil Municipal

Le Conseil approuve le compte-rendu du dernier conseil municipal.

La séance se déroule sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET, Maire.

1. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal,
2. Vote des délibérations :

Numéro	Rapporteur	Thème	Objet
05/2021	Bruno GANTELET	ZI	Achat des parcelles A 654 et 653 situées dans la ZI.
06/2021	Laurent VINSON	Bâtiment communaux	Lancement du projet de travaux du préau de la maternelle.

Vote des Délibérations

Délibération N°05/2021 (rapporteurs : Bruno GANTELET / Daniel SOT)

Achat des parcelles A 654 et 653 situées dans la ZI :

Après avoir rencontré le propriétaire : l'Association ARCCMASD représenté par Monsieur NEZIRI Husen, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat par la Commune, des parcelles A 653 A 654, Lieu-dit : La Terre Aux Poules. Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de faire une offre dans un premier temps de 37.50 € le m², soit pour 1 600 m², un montant total de 60 000.00 €, plus les frais d'actes notariés qui seront à la charge de la Commune.

Après avoir étudié le dossier et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ANNULE la délibération N° 38/2019 du 16 décembre 2019.

APPROUVE l'achat par la Commune des parcelles A 653 et A 654, appartenant à l'Association ARCCMASD, au prix de 37.50 €/m², soit pour 1 600 m², pour un montant total de 60 000 €, plus les frais d'actes notariés qui seront à la charge de la Commune.

CHARGE Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

DIT que la dépense sera inscrite sur le budget communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à régler le montant de l'acquisition,

Votants : 14	Pour : 14	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

Délibération N°06/2021 (rapporteur : Laurent VINSON)

Lancement du projet de travaux du préau de la maternelle :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire réaliser un préau pour l'école maternelle de Torvilliers.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

DECIDE de lancer un projet de travaux pour la réalisation d'un préau à l'école maternelle de Torvilliers pour un montant d'environ de 85 000 € H.T.

Votants : 14	Pour : 14	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

Affaires diverses :

Monsieur Jacky GUBLIN a présenté une analyse de la consommation de l'Eau sur la Commune.

Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 11 H 00

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS VOTEES :

Numéro	Rapporteur	Thème	Objet
05/2021	Bruno GANTELET	ZI	Achat des parcelles A 654 et 653 situées dans la ZI.
06/2021	Laurent VINSON	Bâtiment communaux	Lancement du projet de travaux du préau de la maternelle.

SUIVENT LES SIGNATURES :